

communiqué

REPRESSION GENERALISEE, MODE D'EMPLOI

Après les sanctions disciplinaires en cascade contre les enseignants-désobéisseurs qui ont osé s'opposer à la remise en cause de l'égalité des chances dans l'éducation nationale par les réformes Darcos, c'est au tour des médecins psychiatres hospitaliers luttant pour leur indépendance d'être réprimés. La loi Bachelot, en effet, donne tous pouvoirs aux directeurs d'hôpital, y compris de démettre de leurs fonctions les médecins qui ne suivraient pas la nouvelle organisation des soins sécuritaire et gestionnaire, mais préféreraient suivre leur déontologie en restant au service de la santé mentale et publique.

A l'Etablissement Public de Santé Mentale des Flandres, ainsi, le Docteur Pierre Paresys n'a pas été renouvelé dans les fonctions de chef de service qu'il exerçait depuis 15 ans : le Conseil Exécutif commandé par le directeur de l'établissement a rejeté sa demande, pourtant soutenue par ses confrères. Cette décision a été confirmée par le directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, au motif d'un « manque d'implication dans l'organisation institutionnelle ». En réalité, il est reproché à ce syndicaliste de militer contre les atteintes à l'organisation sectorielle de son service, organisation qui est à la base de soins de proximité garantis de façon égalitaire à l'ensemble de la population, ainsi que d'une égalité statutaire entre les médecins de service public, chacun fournissant un travail équivalent pour un salaire égal.

Education nationale, psychiatrie publique, sans compter les services sociaux : voilà donc les derniers bastions protégeant l'égalité entre les citoyens, à être aujourd'hui battus en brèche, au profit d'une sélection des populations en fonction de critères de bonne conduite, de mérite individuel, autrement dit par l'argent : d'un côté, intéressement à l'activité, prime au mérite des fonctionnaires, casse du statut de la fonction publique avec instauration de contrats de droit privé ; de l'autre sanctions financières ou rétrogradations pour les désobéisseurs, lutte contre la fraude à la protection sociale (mais pas contre la fraude fiscale !), contrôle renforcé des allocataires de minima sociaux, suppression des aides aux organismes de prévention et d'insertion, soins de plus en plus chers, « discrimination positive » des immigrés, précarisation généralisée du travail... Ainsi seront récompensés les plus soumis et les plus utiles au fonctionnement de la machine économique capitaliste, et seront exclus les pauvres, les malades, les jeunes, les étrangers, les déviants, les opposants, qui l'auront bien cherché !

La répression qui s'abat contre ceux qui s'opposent au démantèlement des services publics ne vise donc pas seulement quelques cas individuels ; le véritable enjeu est de briser toute résistance à une politique de tri sélectif des populations, de mise en concurrence généralisée, de remise en cause de la liberté d'opinion et de l'égalité républicaine. La succession de lois sécuritaires, une politique migratoire ignoble, des violences policières croissantes et la désinformation médiatique de masse qui les accompagne témoignent largement de cette destruction sans précédent de notre environnement socio-économique.

A l'opposé de cette fuite en avant liberticide dans laquelle veut nous entraîner le gouvernement de Nicolas Sarkozy, Attac 32 appelle à mettre en œuvre une répartition sociale des richesses, sobre et solidaire, et respectueuse des valeurs républicaines. Attac 32 exige l'arrêt de la répression politique contre les enseignants et les médecins qui défendent ces valeurs d'égalité et de solidarité, et tout particulièrement que le docteur Pierre Paresys soit renouvelé sans délai dans ses fonctions de chef de service.